



Commune de Pleugriffet

Arrondissement de
Pontivy

Séance du 02 octobre 2025

Date de la convocation
25/09/2025

Date d'affichage
10/10/2025

L'an 2025, le 02 octobre 2025 à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Pleugriffet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE DOUARIN Yannick.

Nombres de membres
Afférents au conseil Municipal : 12 En exercice : 12 Présents : 8 Votants : 8 Dont 1 pouvoir.

Présents : Monsieur LE DOUARIN Yannick, premier adjoint, Madame BASELLO Sylvie, Madame ROLLAND Jessica, Monsieur ETIENNE Sébastien, Monsieur GUILLAS Michel, Monsieur NOUET Mickaël, Madame VALO Lucie, Madame ROUVRAY Aurélie.

Excusé(s) ayant donné procuration :

Monsieur LECUYER Bernard procuration à Monsieur LE DOUARIN Yannick

Excusé (es) : Madame COCHEREL Claire, Monsieur LANTRAIN Anthony, NICOLAZO Florence.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BASELLO.

Réf : 2025-10/01

Objet de la délibération : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 26 juin 2025.

Réf : 2025-10/02

Objet de la délibération : DECISION MODIFICATIVE – COMMUNE – BUDGET 10400

Le Maire informe les élus, qu'il convient de prendre une décision modificative concernant le compte 2051 pour rajouter des crédits pour pouvoir mandater la facture « mise à jour du logiciel Berger Levrault »..

Le Maire présente aux élus la décision modificative, par chapitre, qui s'équilibre comme suit :

Section	Dépenses
Investissement	2183 : - 1350 € 2051 : + 1350 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'approuver la décision modificative.
- **Autorise** le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.
- **Charge** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

. A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2025-10/03

Objet de la délibération : CONTRAT DE PARTENARIAT POUR LE PILOTAGE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AU SERVICE DES RESEAUX ELECTRIQUES EN CAS D'ALERTES « ECOWATT »

Le Premier adjoint présente le contrat de Morbihan-énergies : contrat de partenariat pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alertes « ecowatt ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **d'approuver** le contrat
- **d'autoriser** le maire à le signer
- . A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2025-10/04

Objet de la délibération ECOLE SAINT-JOSEPH - PARTICIPATION AUX FRAIS DE VOYAGES SCOLAIRES

Le Maire fait part de la demande de l'école Saint-Joseph à Pleugriffet de participer aux frais de voyages scolaires pour 47 élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Accepte** de verser une aide à hauteur de 25 € par élèves.
- A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2025-10/05

Objet de la délibération : CLASSE ULIS DE SAINT-JOSEPH LE CHATEAU : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'école Saint-Joseph le Château pour 1 élève de PLEUGRIFFET scolarisé en classe ULIS durant l'année scolaire 2024/2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de verser une subvention à l'école Saint-Joseph le Château.
- **Autorise** le Maire à passer les écritures correspondantes.
- A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2025-10/06

Objet de la délibération : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT COMMUNAL A LA GENDARMERIE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un logement communal pourrait être mis à disposition pour une durée de 12 mois, afin de répondre aux besoins de la brigade de gendarmerie de Rohan. Cette mise à disposition permettrait l'accueil de deux gendarmes adjoints volontaires (GAV), renforçant ainsi les effectifs sur le territoire couvert par la brigade.

Le coût serait de 467€ par mois x 12 soit 5604 € par an. La répartition de ce coût serait au prorata du nombre d'habitants par commune du canton.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE d'accepter la mise à disposition du logement à Rohan pour les gendarmes.

DONNE tout pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente

. A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

DOSSIERS EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

- Présentation projet photovoltaïque « La sablière du Moulin »
- BAFD Aurélie COLOMBEL
- Eclairage public chemin
- Cérémonie vœux du Maire le 10/01/25

Conseil Municipal du 02 octobre 2025 comprenant les délibérations du numéro 2025-10/01 au numéro 2025-10/06

Présents : Monsieur LE DOUARIN Yannick, premier adjoint, Madame BASELLO Sylvie, Madame ROLLAND

Jessica, Monsieur ETIENNE Sébastien, Monsieur GUILLAS Michel, Monsieur NOUET Mickaël, Madame VALO Lucie, Madame ROUVRAY Aurélie.

Excusé(s) ayant donné procuration :

Monsieur LECUYER Bernard procuration à Monsieur LE DOUARIN Yannick

Excusé (es) : Madame COCHEREL Claire, Monsieur LANTRAIN Anthony, NICOLAZO Florence.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BASELLO